

Charles Montag und die «Arisierung» von Bernheim-Jeune

15. Montag an den Direktor des Service du Contrôle des Administrateurs Provisoires, 2. 3. 1942 [2 S.]¹

Montag erklärte dem Service du Contrôle des Administrateurs Provisoires (SCAP), dass er von Eduard Gras, dem «Ariseur» von Bernheim-Jeune aufgefordert wurde, ihn bei der Schätzung des Lagers und bei der Liquidierung eines Bilderverstecks zu unterstützen. Da die Deutschen Besatzungsbehörden auf Montags Aktivitäten aufmerksam wurden, bat dieser den SCAP um eine Bestätigung, dass er «nur» als Schätzer der Bilder fungiert hatte.²

Meudon, le 2 Mars 1942

Monsieur le Directeur du Service du Contrôle des Administrateurs Provisoires 6ème
Section

1, Place des Petits Pères
Paris.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous informer que Monsieur *Gras*, Administrateur Provisoire de l'Entreprise *Bernheim Jeune*, 25 Avenue Matignon m'a demandé en février 1941 de bien vouloir l'assister à titre d'expert, pour expertiser le stock des tableaux de l'entreprise *Bernheim Jeune*, et de l'aider dans le déblocage des tableaux se trouvant à Dax et à Niort

Monsieur *Gras* a dû en aviser votre service lors de ses visites.

J'ai accompagné Monsieur *Gras* dans ces deux villes et ai pu l'aider au retour des tableaux qui s'y trouvaient.

J'ai toujours assisté Monsieur *Gras* dans les ventes qu'il a faites, et qui ont eu l'approbation de vos services, ainsi que du contrôleur qui lui était attaché.

Ceci dit je me permets de vous aviser que j'ai reçu le 27 février dernier la visite de plusieurs membres des Autorités Occupantes venant enquêter au sujet de «Cinquante tableaux soit disant cachés chez moi, soit de l'entreprise *Bernheim Jeune* & Cie. ou de l'entreprise *Wildenstein* & Cie.».

Comme ce dire est absolument faux, j'ai pu montrer à ces Messieurs très facilement, qu'aucun tableau ne m'appartenant pas ne se trouvait à mon domicile, et ces Messieurs se sont excusés se rendant compte qu'il ne s'agit là que d'une insinuation sans fondement.

Comme vous avez été tenu au courant de mon intervention dans ces affaires, il me serait agréable de recevoir de vos services une lettre montrant que mon intervention n'a eu lieu que pour expertiser les tableaux en stock, sous le contrôle de l'Administrateur Provisoire.

1 Versehen mit drei Stempeln, einer mit dem Aufdruck «Commissariat général aux questions juives – 3 mars 1942 arrivée n°», die anderen unleserlich.

2 Siehe Kapitel 5.2.2.2.



Ce, afin de fixer ma mission au cas où je serais à nouveau exposé à des demandes de renseignement similaires.

Veillez croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de ma parfaite considération.
[Signatur: C. Montag]

Ch. *Montag*
Commissaire délégué des Beaux-Arts
de la Ville de *Zurich*.

Quelle: MAE, RV 549, P 25.